L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 18 OCTOBRE 1885.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

UN PHÉNOMÈNE DE LA VUE

On a beaucoup étudié les phénomènes de la vue, notamment celui-ci: il est certain que la chambre obscure dont se servent les photographes pour mettre leur modèle au point, nous le montre la tête en bas; or, il est prouvé qu'il en est de même de l'œil; ainsi, on retire l'œil d'un bœuf, on le fait geler, et, en regardant au travers, on voit les choses renversées; il est donc certain qu'elles se redressent ainsi sur notre rétine; comment, alors, se fait-il qu'en réalité nous voyons les hommes la tête en l'air, les maisons le toit en haut, et les arbres le feuillage au vent?

Voltaire, qui a voulu tout expliquer, a cherché à démontrer le phénomène du redressement, au moyen de lignes géométriques qui s'entrecroisent; mais nul n'a pris cette démonstration au sérieux, et elle est définitivement tranché définitivement le problème.

Nous avons encore une bizarrerie de la vue; celle-ci, par exemple, tout porte à croire qu'elle n'a pas occupé les savants: c'est la propriété des ivrognes de voir double.

Or, un cas est celui d'un individu nommé Borgnot, qui comparaissait aujourd'hui en police correctionnelle, pour outrages aux agents et ivresse manifeste.

M. le président—Vous reconnaissez avoir frappé un agent?

Borgnot—Deux, mon président.

M. le président—Non, un seul.

Borgnot—Deux, je vous assure; qu'est-ce que je gagne à dire ça? Rien au contraire.

M. le président—Enfin, il n'y en avait qu'un, vous n'avez pas pu en frapper deux.

Borgnot—J'y comprends rien, j'en ai vu deux.

M. le président—Vous étiez en état d'ivresse.

Borgnot—Un simple litre que j'avais bu.

M. le président—Le marchands de vins qui vous a fait arrêter a dit qu'il vous avait servi deux litres.

Borgnot—I'en ai vu qu'un.

M. le président—Je ne sais pas si vous en avez bu qu'un, mais vous en avez vu deux.

Borgnot—J'y comprends rien. Quand je suis entré chez le marchand de vins, j'avais pas de liquide sur l'estomac ce qui me tiendrait dans l'œil.

M. le président—Alors, c'est qu'à jeun vous ne voyez qu'un où il y a deux, et en état d'ivresse vous voyez double.

Borgnot—Je ne vous dirai pas...

M. le président—Enfin, outre les coups portés à l'agent...

Borgnot—Ils étaient deux.

M. le président—Vous lui avez opposé une vive résistance.

Borgnot—Ah! je vas vous dire; il y a trois civils qui lui ont prêté main forte pour me porter au poste; alors ça faisait donc quatre qui me tenait chacun par un bras...

M. le président—Quatre, chacun par un bras! Cela ferait quatre bras.

Borgnot—Vous croyez?...je n'en ai que deux; mais il était tout de même quatre après moi.

M. le président—Deux, l'agent et un passant qui lui a prêté assistance.

Borgnot—Je vous assure qu'ils étaient quatre; mon président, ils m'ont traîné au poste, que c'est dégoûtant de traîner un homme comme ça. Je l'ai dit aux deux brigadiers de poste.

Le Tribunal le condamne à quinze jours de prison et 5 francs d'amende.

Borgnot—Quatre contre un, c'est pas brave.

LE CHEVAL DU PÈRE GOUBERT

Des misanthropes grincheux (comme tous les misanthropes, du reste) vous diront que l'humanité est corrompue, et que c'est aux animaux qu'il faut devra demander des exemples. Il ne faudrait pas prendre cela trop à la lettre, sinon nous pourrions nous attirer de gros désagréments, ne fût-ce que des condamnations en police correctionnelle, pour accomplissement sur la voie publique d'actes, dans l'état de nos mœurs, exigent le mystère, sans compter l'habitude tout aussi naturelle de s'arracher mutuellement les morceaux de la bouche, comme vous le montrent à chaque instant les chiens, chats et volailles accourus au festin du hasard.

Rondon ne dit donc rien d'absolument invraisemblable, quand il affirme que c'est, non pas lui, mais son cheval, qui a retiré le foin de la bouche du cheval de Goubert. Celui-ci dément formellement cette allégation, et comme aucun témoin ne peut le pour dire qui ment et qui dit vrai, c'est au Tribunal à apprécier ce qu'il y a de fondé dans l'accusation de vol portée par Goubert contre Rondon, locataires d'une écurie commune pour y mettre les deux chevaux en question.

Goubert commence par apprendre au Tribunal, qui s'en doutait un peu, que les deux hôtes à quatre pattes étaient séparés par une séparation. Pour lors, ajoute-t-il j'allais tous les soirs voir mon cheval, et il n'avait jamais ni foin ni avoine.

Rondon—Parce qu'il avait mangé tout.

Goubert—Alors pourquoi qu'il devenait comme un esquelette!

Rondon—Il y a des natures comme ça; v'là vous, par exemple, que vous mangez comme un éléphant, je vous ai vu assez de fois, et c'est pas encore vous qu'on fera passer un pont pour l'essaver avant de le livrer au public.

Goubert—Parce que moi j'ai les foies chauds, et c'est connu que les gens qui ont les foies chauds mangent comme des dogues et sont maigres comme des merlucles. Mais la preuve que c'était pas mon cheval qui mangeait son foin et son avoine, c'est que quand j'allais le voir, le soir, il me regardait avec des yeux qui croyaient la faim, comme pour me dire: "Cré nom d'un chien, que je mangerais bien quel'que chose!" Alors, que je lui donnais et qu'il vous tortillait ça; il dévorait, quoi! qu'un jour il m'a attrapé mon chapeau de paille et que j'ai eu une peine de chien à le ravoir, il ne voulait pas le lâcher; que je me disais: mais il a donc le ver solitaire? il a donc bu de l'absinthe?

M. le président—Enfin, vous prétendez que Rondon prenait la nourriture de votre cheval pour la donner au sien?

Goubert—Qui était une façon économique pour lui; et que son cheval était gras.

Rondon—Parce que c'est sa nature, et puis il se peut que c'est lui qui prenait tout au vôtre. C'est encore la nature des bêtes.

M. le président, à Goubert—Mais il faudrait faire la preuve de ce que vous alléguez.

Rondon—Oui, c'est pas le tout de dire, faut prouver.

Goubert—Vous vous rattrapez sur ce que Champion est soldat à présent, mais que lui vous a vu et que n'est comme ça que je l'ai su, ne me doutant de rien; même qu'en voyant mon pauvre cheval, qu'il faisait pitié de maigreur, je me disais: Mais qu'est-ce que je pourrais lui donner pour l'engraisser? je peux pourtant pas le nourrir de racahout des Arabes.

M. le président—Enfin je vous répète que vous n'avez aucun témoin qui établisse le vol?

Goubert—Parce que Champion est soldat; à preuve que c'est lui et moi que nous avons guetté, une nuit, le sieur Rondon, et que nous l'avons pincé.

M. le président—Prenant la nourriture de votre cheval?

Goubert—Vu comme je vous vois, ainsi que ces messieurs, derrière leur comptoir.

Rondon—Je le nie pas.

M. le président—Ah! vous reconnaissez le fait?

Rondon—Pour cette fois-là, oui: mais parce que le cheval de M. Goubert avait brûlé toute la luzerne du mien, qu'il était même en train. Mais tenez, Messieurs, moi que je peux prouver que M. Goubert a fait à Madouleau, en lui payant un verre: "Je vas faire billancher Rondon de 3000 francs, ça sera pour m'acheter une charrette."

Goubert—Oui, je l'ai dit: 3000 francs en dédommagement de mon foin.

Rondon—Ça regarde mon cheval, pas moi.

Goubert—Quand même que ça serait; fallait donc que j'aigrine votre cheval en police correctionnelle! Ça n'a pas de bon sens, ce que vous dites-là; c'est même si tellement bête, qu'on n'en voit pas le nombre.

Le Tribunal, fanto de preuves, acquitte Rondon.

Goubert—Eh bien, Messieurs, voulez-vous que je vous dise?

M. le président—Non; allez-vous en.

Goubert—Je m'en vas; mais je le pense.

UN DOMPTEUR AMATEUR

L'ivresse produit chez les citoyens français des effets plus ou moins variés, elle donne aux uns la gaîté, aux autres l'attendrissement, à celui-ci l'humeur querelleuse, à celui-là la bravoure; mais ce qu'elle inspire presque invariablement à tous ces citoyens, c'est la haine du sergent de ville. Aussi voit-on rarement la prévention d'ivresse manifeste sans l'addition aggravante d'outrages aux questions.

Deux des effets ci-dessus mentionnés ont été ressentis par deux individus traduits aujourd'hui en police correctionnelle, pour le double délit sus-indiqué.

Commençons par l'homme que l'ivresse a rendu brave jusqu'à l'audace.

M. le président—Vous étiez à la ménagerie Pezous; vous voulez absolument entrer dans la cage des lions; le dompteur s'y oppose, bien entendu; vous voulez passer outre; il envoie chercher des agents; ceux-ci arrivent, veulent vous empêcher de courir à une mort certaine, et, pour les récompenser, vous les outragez.

Les prévenu—C'est vrai, je voulais entrer dans la cage; M. Pezous me repousse, me demandant si j'étais fou. Je lui dis: Mais puisqu'il n'y a pas de danger!

M. le président—Pour lui, peut-être, et encore! mais pour vous! Enfin, il ne s'agit pas de cela; il s'agit des outrages que vous avez adressés aux agents.

Le prévenu—C'est pas à eux que je disais ça; c'était aux hommes de M. Pezous qui me tiraient pour m'empêcher d'entrer dans la cage.

M. le président—Ils avaient raison.

Le prévenu—Ils avaient raison, non! puisque M. Pezous avait dit: Que les amateurs qui désirent entrer dans la cage du lion se présentent! Alors, moi..., comme amateur...

M. le président—S'il a dit cela, il ne s'adressait évidemment pas aux amateurs ivres.

Le Tribunal délibère.

Le président—C'est ma faute; pourquoi qu'il invite les amateurs à entrer dans la cage? Sans ça j'aurais pas demandé à y entrer...J'en ai pas peur, moi du lion. Je suis pas un fouinard.

—A l'ivrogne querelleur:

Un agent—Etant de service au jardin d'acclimation, et voyant une espèce de tumulte à l'enceinte où sont les Gallibis, je m'approche et je vois les prévenu qui cherchait querelle (rires). Je l'ai engagé à se retirer; alors il m'a traité de canaille, de meurt-de-faim, etc.

M. le président, au prévenu—Comment, vous allez chercher querelle à ces sauvages qui ne vous disaient rien!

Le prévenu—Ces sauvages qui se font fâché; je ne sais pas pourquoi, vu que ne comprenant que le sauvage, et moi ne sachant pas parler sauvage, ils ne pouvaient pas deviner ce que je disais. Alors il y en a un qui me montrait ses poings, qui roulait des yeux épouvantables et montrait ses dents avec des grimaces comme un singe, et qui me disait des: paparipopo, kakafougna (rire général); moi, ça m'a mis en colère et je lui ai dit: Je vas te crever la gueule si tu m'embêtes, espèce de mufleton. L'agent a cru que c'était à lui que je parlais, mais c'était un sauvage.

M. le président—Le Tribunal appréciera votre explicat on, asseyez-vous.

Le prévenu (à demi voix)—C'est vrai aussi; paparipopo, kakafougna, trempotopif, son, ion, iou, croc, croc, croc.

Ci, deux condamnations à une simple amende.

Alexandre Dumas et les huissiers.

Du temps où la contrainte par corps existait, deux huissiers se présentent un jour chez Alexandre Dumas père. L'un d'eux était très connu de Pillustre romancier, qui avait assez souvent affaire à la corporation. Il lui expliquent qu'ils sont envoyés par un de ses créanciers, dont ils lui disent le nom.

—Ah! c'est un bon garçon, celui-là! s'écrie Dumas; je veux le payer.

Et s'adressant au recors qu'il connaissait:

—Tu lui donneras deux mille francs de ma part, dit-il.

—Entendu, monsieur Dumas, répond l'huissier; et il s'en va, suivi de son confrère.

A peine étaient-ils sortis que celui-ci, très étonné, dit à son compagnon:

—Comment! vous allez ainsi prêter deux mille francs à Dumas? Il ne vous les rendra jamais.

—Détrompez-vous, reprit l'huissier. Je lui prête très souvent de l'argent sur parole, et il me le rend très régulièrement. Il n'est récalcitrant que pour ceux de ses créanciers qui ont des billets.

Dans ses "Notes de promenade en Basse-Bretagne," que publie le *Journal des Débats*, M. André Mori rappelle que Latour d'Auvergne, le premier grenadier de France, qui a sa statue à Carhaix, fut aussi le premier *celtiseur*:

"C'est dans les *Origines gauloises* que La Tour d'Auvergne a péremptoirement démontré que le bas-breton fut la langue du paradis terrestre. Lorsque la femme présenta à l'homme la pomme fatale, l'homme en demanda un morceau, *a'am* en breton, d'où le nom d'Adam. Mais il l'avala malaisément: la pomme s'arrêta dans son gosier. De là pour sa descendance une grosseur qui s'appelle la pomme d'Adam. Alors la femme offrit de l'eau à son époux en lui disant: *Er* (bois) et le nom lui en est resté."

Réunion électorale.

Un candidat impossibiliste.—.... Je suis pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat.....

Tous les citoyens, sauf une voix.—Bravo! bravo!

La voix récalcitrante.—Non, pas de séparation, c'est un traître.

On s'apprête à tirer des coups de revolver sur l'interrupteur, qui continue:

—La séparation ce n'est pas assez; je demande le divorce de l'Eglise et de l'Etat.

Un ingénieur français vient d'expérimenter une nouvelle cartouche qui a donné les résultats les plus satisfaisants.

La cartouche accélératrice consiste en une cartouche ordinaire bien fermée et contenant de la poudre fine, au centre de laquelle on a ménagé un espace vide dans toute la longueur. On emploie de la poudre fine pour réunir la masse explosive en un seul bloc et pour éviter l'inflammation instantanée qui se produit avec la poudre granulée.

Quand cette cartouche est enflammée, le feu commence à se propager sur les parois de l'espace vide, lentement d'abord et en raison de la faible surface de combustion, avec une pression suffisante pour chasser la balle; puis, à mesure que la flamme augmente, la force explosive croît rapidement, et la balle sort du canon avec une vitesse et une force considérables.

L'inventeur estime qu'avec un canon de 75 millimètres de calibre, et une charge de 1,800 grammes de poudre renfermée dans la cartouche accélératrice on pourrait perforer une cuirasse d'un mètre d'épaisseur.

En correctionnelle:

—Prévenu, voici trois fois, depuis un an, que vous vous asseyez sur ces bancs.....

—Que voulez-vous, mon président! ou bien je travaille ou bien j'n'travaille pas. Quand j'travaille on m'arrête pour vol; quand j'travaille pas, on m'arrête pour vagabondage. Ça me dégoûte à la fin.

Entre Marseillais:

L'un d'eux raconte à son ami qu'il fait en moyenne tous les jours dix kilomètres à l'heure.

—Et moi, fait l'autre, je marche d'un d'un pas que j'ai toute la peine du monde à me suivre.

Voici à titre de curiosité, comment était composée l'Assemblée nationale de France de 1871.

On y comptait 2 princes, 7 ducs, 30 marquis, 52 comtes, 17 vicomtes, 17 barons, dont un à titre étranger (le baron Chaurand) et enfin 97 nobles n'ayant que la particule.

Puis, dans un autre ordre d'idées, il y avait 163 grands propriétaires, 152 avocats, 48 grands industriels, 45 généraux ou officiers supérieurs, 35 anciens magistrats, 25 ingénieurs, 23 médecins, 21 professeurs, 18 notaires ou anciens notaires, 16 négociants en gros, 11 officiers de marine, 10 avoués ou anciens avoués, 5 banquiers, 2 armateurs, 2 pharmaciens, 1 évêque, 1 curé, 1 pasteur protestant, 1 ouvrier ciseleur (M. Tolain), 1 ancien compositeur d'imprimerie (M. Martin Bernard) 1 commissionnaire en bijouterie, 1 ancien perpetteur, 1 ouvrier en soierie, 1 marchand de nouveautés, 1 ancien agréé au tribunal de commerce.

Les autres membres de l'Assemblée nationale étaient des journalistes et des savants.

Il sera curieux de comparer, quant aux professions, les députés à élire au scrutin de liste le 4 octobre prochain, avec les membres de l'Assemblée nationale.

Une nouvelle histoire de France, rédigée pour l'usage des écoles primaires, m'est tombée l'autre jour dans les mains, dit Pierre Véron dans sa chronique du *Monde Illustré*.

Je l'ai ouverte.

Elle débutait ainsi:

"Pharamond, le premier des rois de France, mourut à cinquante-trois ans. On ignore la date de sa naissance...."

Je n'en ai pas demandé plus. Heureux élèves!

Un monsieur qui reconnaît toujours ses torts.

Je vous demande pardon, dit-il à un des convives, de la façon dont je vous ai rudoyé pendant le dîner..... Mais que voulez-vous, quand j'entends dire des stupidités, je ne peux pas me retenir.

Entre amies:

—Vous avez là une robe qui vous va à ravir..... il serait à désirer que l'étoffe en fut un peu moins commune.

—En effet, la vôtre est d'un tissu charmant..... vous devez bien regretter qu'elle ne vous aille pas mieux!

Une mère reproche à sa petite fille, qui est en pension, d'avoir dépassé le petit budget de sa semaine.

—Dame, dit l'enfant, si on ne dépensait pas plus que l'argent qu'on a, on aurait l'air de ne pas en avoir du tout.

Dîner officiel dans une ville du Nord, chez le préfet. Parmi les convives, le général et l'évêque, un méridional, du temps où les évêques dînaient à la préfecture.

Au moment du café, le général raconte un fait *extra-extraordinaire*, dont il a été le héros.

Tous les convives admirent, sauf l'évêque qui sourit doucement, avec un léger signe d'incrédulité.

—Vous paraissez douter, monseigneur, —vous pouvez me croire, j'y étais.

Alors l'évêque:

—Vous affirmez, général, cela suffit, et je tiens votre histoire pour parfaitement vraie; mais avec mon maudit accent, je n'oserais pas la raconter.

Un bambin est assis sur les genoux d'un vieillard et joue négligemment avec la chaîne de sa montre.

—Est-ce que tu me donneras ta montre, dis, quand tu seras mort?

—Mais, si je suis mort, je ne pourrais pas te la donner.

Le bambin jetant ses bras autour du cou du vieillard:

Oh! ne t'inquiète pas, je viendrai un peu avant!

Un dans le feuilleton d'un journal très littéraire:

"La princesse Zélie se fâcha avec le prince. Elle mourut à la suite de ce refroidissement."

Après les récents massacres des chrétiens par les Chinois, de nombreux missionnaires français partis pour les Indes, le Cambodge et la Chine. En attendant, les missions étrangères ont reçu de nombreuses reliques des martyrs de la Foi, qui sont conservées dans un musée des plus intéressants.

Au mur sont appendus des tableaux chinois aux couleurs violentes, peints par des indigènes et souvent sur l'ordre des mandarins qui ont présidé aux supplices.

Le premier qui frappe les yeux est celui qui représente le supplice de Mgr Borie, vicaire apostolique de Tong-King, décapité en 1862. Le musée conserve également le propre calice de ce martyr.

La victime est nue jusqu'à la ceinture; à ses côtés est le bourreau, tenant à la main son sabre dégoutant de sang. Il avait dû s'y reprendre douze fois pour tuer le malheureux évêque.

D'autres tableaux figurent le supplice de la strangulation.

En Chine, ce supplice a lieu avec des raffinements inouïs de cruauté. Le patient est étendu sur une natte, une corde enroulée autour du cou. Trois soldats se trouvent de chaque côté du patient et tirent en cadence. Le supplice le plus affreux est celui M. Vénard.

M. Vénard fut couché sur une natte recouverte de son tapis d'autel, et quatre bourreaux le coupèrent morceau par morceau, en commençant par les phalanges des pieds et des mains.

Tous les membres coupés (et les bourreaux prolongèrent le supplice pendant trois heures), les Chinois finirent par couvrir ce corps d'un supplicié et l'un d'eux lui arracha le cœur et le mangea tandis que les autres léchaient les lames de leurs sabres.

Le tableau qui représente cette scène d'horreur est terrifiant.

Un candidat expédié par un comité parisien dans un département du Midi, venait de faire sa profession de foi sur une place publique du village.

En moins de dix minutes, il avait supprimé le sénat, la présidence de la République, les impôts directs et indirects et les armées permanentes.

Un villageois se détacha du cercle:

—Vos promesses sont assurément fort belles, monsieur le candidat, mais voyez-vous, ici nous sommes tous Gascons; pourquoi voterions-nous pour vous plutôt que pour un des nôtres?

A la correctionnelle:

—Encore vous?

—Mais, mon président, la police y m'en veut.

—Vous avez été arrêté pour cause de mendicité.

—Si on peut verser de pareilles vilenies sur le compte d'un honnête homme qui n'a deux enfants à sa charge!...

—Il ne s'agit pas de ça. On vous a parfaitement vu tendant la main.

—C'est vrai, mon président; mais comme le temps était à l'orage, c'était pour voir s'il pleuvait.

Guibollard qui habite Paris est légitime orthodoxe.

Un ami le rencontre se dirigeant d'un pas allègre vers les grands boulevards.

—Oh allez-vous donc?

—Chez Brebant. Depuis quinze ans, tous les 29 septembre, je me paie un bon déjeuner en l'honneur de l'anniversaire de la naissance du comte de Chambord.

—Mais puisqu'il est décédé.....

—C'est égal, le roi est mort, vive le roi! et, comme je ne connais pas au juste la date de la naissance de M. le comte de Paris, je conseve mes petites habitudes.

Champoireau va régler sa montre au Palais-Royal.

A midi, le canon part et Champoireau règle sa montre d'un air satisfait.

Après quoi, il s'adresse au gardien:

—Est-ce que ce canon se charge par la culasse?

—Non, monsieur.

Et Champoireau s'en va en murmurant:

—Il ne se charge pas par la culasse! Ces gaillards-là ne seront contents que lorsque nous aurons encore reçu une pile!

On sait qu'une vive discussion est engagée en France sur la question de savoir si l'âge exact du président de la République.

Interrogé à ce sujet par un reporter indiscret, M. Grévy a répondu dignement:

—Sous le régime parlementaire, monsieur, un président n'a jamais que l'âge de son premier ministre.

La reprise lmminente, comme un danger, de *Lohengrin* au théâtre de l'Opéra-Comique à Paris, remet Wagner sur le tapis.

Un mot de Rossini sur ce germanisant.

On demandait à l'auteur de *Guillaume Tell* son opinion.

—Je crains, fit-il, qu'il ne se croie trop de génie pour avoir du talent.

Méditation pendant la pluie:

Les canards sont bienheureux, en vérité, de pouvoir se passer de parapluies; mais, tout porte à croire qu'ils seraient moins heureux si on les obligeait à se passer de canes!

Dans un bois, aux environs de Villers:

—Tiens! s'écrie un Parisien, une vipère morte!

—Pauvre bête, ajouta un autre, elle aura été mordue par Mme X...!

Saint-Oscar, ancien premier rôle, dont les succès remontent à des temps fabuleux, est à Paris et sert de cicerone à un étranger.

Arrivés place Vendôme, d'un geste emphatique il lui montre le Napoléon de la colonne.

—L'ami de Talma! fait-il en se découvrant.

En se promenant sur le boulevard, à Paris, un prince russe rencontre un de ses compatriotes à la mise plus que modeste.

—Prince, lui dit celui-ci, vous ne me reconnaissez pas? Je suis un de vos anciens serfs. Vous devriez bien faire quelque chose pour moi....

—Qu'à cela ne tienne, fait le prince en riant; mon ami, je vous affranchis.

L'autre, tendant la main:

—Vous m'affranchissez? Alors, c'est cinq sous.

On parle d'un ténor, qui chante faux.

—On dirait que toutes ses notes sont souffrantes.

—Il est pas étonnant, elles sont attaquées de la poitrine.

Cri du cœur.

—Est-il entêté, cet animal-là..... Il ne veut jamais me céder!

Au camp de Châlons, le capitaine Ramollot arrive au cantonnement de son escadron:

—Eh bien! lieutenant, l'eau est-elle bonne pour les chevaux?

—Mon capitaine, ils ne s'en plaignent pas jusqu'à présent.

A propos de la plaque commémorative placée sur la maison de Ledru-Rollin à Fontenay-aux-Roses, près de Paris, et inaugurée récemment, les anecdotes rétrospectives pleuvent sur le compte du célèbre tribun. En voici une entre autres.

Ledru-Rollin, au moment où il a quitté la France en 1849, après l'affaire du Conservatoire des Arts-et-Métiers, avait beaucoup compromis par ses largesses sa fortune patrimoniale et celle qu'il tenait de sa femme. Il ne lui restait plus guère, des débris de son opulence, que des terrains alors dénués de valeur, situés dans différents quartiers de Paris. Vient l'empire et la grande furie d'expropriation qui a signalé ce règne. La ville de Paris avait besoin des terrains de Ledru-Rollin, et ce dernier les a vendus successivement à l'amiable à un prix si rémunérateur que sa fortune s'est trouvée tout à fait refaite quand il est revenu en France une fois l'empire tombé.

Or, pendant le siège, un jour où dans une réunion démocratique on agitait une liste de candidats pour je ne sais plus quel poste, M. Ledru-Rollin ayant indiqué le nom de son ancien secrétaire, M. Maillard, s'est vu interrompre par cette objection:

—Nous ne demandons pas mieux, mais enfin M. Maillard n'est connu que pour les services qu'il vous a rendus.

—Nullement, riposta à son tour Ledru-Rollin. Et, en tout cas, si j'avais à proposer à votre choix l'homme qui m'a rendu le plus de services dans ma vie, je n'aurais qu'un candidat à vous soumettre: c'est le baron Haussman.

Aux personnes vives, mais prudentes, on peut recommander le raisonnement du terrible Jocrisse.

Il avait souffleté un passant coupable de lui avoir marché sur le pied, à la Cannebière.

—Fais tes excuses.

—Moi, des excuses, troun de l'air! Je le transperce rai.

—Ou il te transpercera; je te préviens qu'il est de première force à l'épée.

—Tu crois?

—J'en suis sûr, c'est un ami à moi de salle d'armes.

Alors, c'est différent. (Avec noblesse:) Les amis de nos amis sont nos amis ..et à un ami on peut toujours lui faire des excuses.

Dans une manœuvre d'infanterie, un furieux coup de vent décoiffe un jeune soldat.

—Mon kepi! mon képi! s'écrie le pauvre diable en faisant mine de courir après une coiffure envolée.

Hélas! celle-ci s'en est allée s'accrocher à la plus haute branche d'un arbre.

—Tiens-toi en repos, déclare au conscrit affolé un vieux sergent à trois "brisques," et paye-moi la goutte à la prochaine pause. Je t'enseignerai le moyen de le décrocher, ton képi.

La pause est venue, la goutte a été payée. Le conscrit demande:

—Eh bien! sergent, et le moyen de le décrocher, mon képi?

—Parbleu! le voici, mon garçon: c'est de t'adresser au colonel. On dit comme ça qu'il a le bras long.

Ils se sont mariés dans la matinée.

Puis la noce est allée banqueter au restaurant, où l'on s'en est fourré jusque-là.

Au dessert, le champagne aidant, les nouveaux époux se sont pris de querelle, puis en sont venus aux gros mots.

Le mari appelle le garçon, se fait donner de quoi écrire et rédige de sa plus belle écriture un petit billet à l'adresse de M. le maire:

"Monsieur le maire,

"Veuillez considérer comme nulle et non avenue la petite démarche que j'ai faite auprès de vous ce matin."

Un mendiant débraillé, dont le rez rougeoyait et les émanations trop éloquentes prouvaient que la sobriété n'est pas sa moindre vertu, accoste l'autre jour M. X.

—Monsieur, ayez pitié.....

X. qui voit à qui il a affaire, passe sans prêter l'oreille.

—Monsieur, ayez pitié.....

—Laissez-moi donc tranquille, voyons!

—Monsieur, je n'ai pas de gagne-pain.....

—C'est possible..... Mais dans tous les cas, il paraît que vous avez un gagne-vin.

Gaietés électorales en France.

Un vieil avocat, candidat à la députation, fait annoncer à son dernier meeting une réunion publique. Au lieu de la multitude rêvée, il se trouve nez à nez avec un électeur unique. Comme ovation, c'était maigre.

Raison de plus pour choyer le fidèle manifestant.

—Comment vous appelez-vous, mon ami?

—Planchard.

—Ce nom-là ne m'est pas inconnu.

—Vous avez défendu mon père aux assises.

—En effet, je me rappelle, vingt ans de travaux forcés..... Planchard, Isidore Planchard.....(avec émotion): Un bien digne homme!

Il faut avoir bien soin des oreilles des petits enfants; la malpropreté amènerait dans ces organes délicats des maux difficiles à soigner.

Avec une petite éponge montée, imbibée d'huile d'olive, on leur nettoiera fréquemment le dedans de l'oreille pour en faire partir le "cérumen" qui, en s'agglomérant, pourrait paralyser le tympan et amener la surdité.

On venait de mettre en doute la probité de Boireau.

—Lui! s'écrie son ami Taupin, mais c'est le plus honnête homme que je connaisse! Il n'emporterait pas un cure-dent d'un restaurant..... dès qu'il s'en est servi, il le remet dans la soucoupe!

Un joli trait de la censure qui fonctionne à Saint-Pétersbourg.

On avait soumis aux censeurs un drame français qui contenait cette phrase: "Ce sont de vrais cosaques."

La brochure sortit des bureaux d'examen avec cette annotation: Remplacez ces mots par: "Ce sont de vrais brigands."

Dans une petite ville de la côte normande.

Un baigneur, voyant passer Mme Z.... et ses deux filles, des potinières de première classe, qui ne sont même plus de la seconde jeunesse:

—Ah! voici les trois Parques!

Second baigneur, avec un soupir:

—Je voudrais bien les voir filer!

Les enfants terribles:

X...., financier véreux, est en visite chez un compatriote très initié à ses antécédents. Pendant qu'il attend dans le salon, le jeune Tomy, enfant de la maison, grimpe familièrement sur ses genoux et le questionne:

—Dis-moi, monsieur, papa dit que tu as fais des trous à la lune qui est si loin, si loin.... Dis-moi comment tu as pu!....

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 17 octobre 1885

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE)

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$1,267,583 00	$82,475 00
Même temps la semaine dernière.	1,032,394 00	135,352 00

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (station au pair — (trade dollar). 85@90

Prix de l'argent en lingots à Londres..... 47 9/16d

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	80	
Pièces de 5 francs	30@	
Pièces de 20 francs	$3.80@	3.90
Souverains	4.80@	4.86
Pièces de 10 thalers	7.50@	....
Doublons espagnols	15.40	
Doublons portugaises	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	....@	19.40
Or de l'Amérique du Sud	80@	par pes
20 marcs prussiens	4.60@	4.75
Or de la Californie	7 2 8 0/0 esc	
Or américain, poids légers	96@	97
Or américain, monde	5 00@	accompet

MARCHE MONETAIRE.

L'argent est en demande modérée et moins ferme.

Prêts sur demande: aux banques 7 à — pour cent; en dehors des banques, 8 à 7 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel	8 pour cent
A1	8 "
Prêts sur garanties collatérales	5@7 "
Hypothèque A1	7@8 "

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 94 @94⅛

Le STERLING est ferme.

eConnaissement de navire A1 clear..... 481¼@481¾

eTraites de banques..... —

eSolzzaste lours.

Les FRANCS sont fermes.

eFrancs de commerce..... 5.24⅛

eTraites de banques..... nom.

eSolzzaste lours.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est ferme.

Trait·e de commerce $1 75 à 1 50 d'escompte par $1,000.

Les banques tirent des chèques nominaux au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau à 11 A. M.

$5,500 Louisiane 4's..... 69½

Bureau à 2 P. M.

Pas de ventes.

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur Offre	Demande au pair
Canal & Banking Co	100 125½	128
Citizens	100 34	39
Germania National	100 129	....
Germania Savings	100 118	130
Hibernia National	100 127	130
Louisiana National	100 109	111
Metro. Loan & Savings	100 110	120
Mutual National	100 110	....
M O National	100 271	300
People's	100 50	52
State National	100	125
Union National	100 102	106
Whitney National	100 103¾	104
Compagnies d'assurance.		
Crescent Ins	100 78	85
Factors and Traders Ins	100 87	100
Firemen's	50	125
Germania Ins Co	100	125
Hibernia Ins	100 106	109
Home Ins	40 24½	24
Hope Ins	100 102	104
Lafayette	40 64	70
Merchants Mutual	100 65¾	71
Mechanics and Traders	100 103	109
N Orleans Ins	50 28⅛	29
N Orleans Ins Co	50 40	41¾
People's Ins	100	....
Sun Mutual Insurance	100	124½
Southern Ins Co	100 86	....
Tectonic	100	....
Chemins de fer urbains.		
Carrollton	100 95	98
Crescent City	100 66½	....
Canal and Claiborne	100	....
New Orleans City	100 98½	100
Orleans	50 40	45
St-Charles Street	50 69	....
Actions diverses.		
Bienville Oil Works Co	100	....
C C Sugar Refinery	100	....
C C Slaughter House	50 30½	31
Imp Bonded Warehouse	100	....
Jeffer City Gas Light Co	100	....
Louisiana Ice Manufacturing Co	100 9¾	13
La State Lottery Co	100	....
La Oil Co	100 50	....
Metairie Cemetery Ass	100	....
N O Gas Light Co	100 70	75
N O Waterworks Co	100 48	49
Pelican Creasent Oil Co	100	....
Sugar Shed Co	50	....
Soul er Mfg & Export'g Co	100	....
South-western Metallic Electric Light Co	100	65
Bons d'Etat.		
Louisiana 4 s	69¾	70
" Three (Baby bonds)	45	50
Bons de ville.		
Premiums	87½	88¼
Premium on Warrants	....	....
Privilège on Premium	....	....
City 7 s	....	....
Consolidated 6's	99¾	100¾
" Crossman	101¾	102
Consolidated Extended	101¼	102
" Crossman	101¾	102
Extended 6's	95¾	....
" Railroad	....	....
" Waterworks	....	....
" Park	....	....
City 6 0/0 certificates	97½	98¼
City 6 0/0 Cts for Consol Coup	99	100
Bons divers.		
Cotton Exchange Stock	....	....
Produce Exchange Stock	....	....
Stock Exchange Stock	....	....
Mechanics, Dealers and Lumbermen s Exchange Stock	....	....
U S 4 0/0	125	....
Canal & Claib. St RR mort	....	....
New Orleans, St-Louis & Chicago RR	....	....
Jackson RR 1st mort	103½	....
Jackson RR 2d mort. conp	113	116
Jackson RR 2d mort. debt	112	....
Morgan's & T RR 1st mort	....	....
N O Pacific RR 1st gold mort	64	....
St-Charles Hotel Co mort	....	....
Crescent City RR mort	....	....
N O City RR Co mort	109½	111¾
St-Charles St RR mort. 15 y rs	....	....
N O Waterworks 1st mort	....	....
La Ice Mfg Co mort	97½	102
Leves 8. Cotton Press mort	....	....
Certificats et Warrants.		
State Warrants Consti. 1884	....	....
State Warrants Ordin. 1884	44	51
do 1885	....	....
Police Cts	....	....
School Cts	....	....
City Scrip, old	73	....
new	81	....
Jan. In. Cts. on State Consols	....	....
Cts étein ts vertis de l'acte 93 de 1880	35	52
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1, 1885)	12	15
Unpaid State Coupons prior to No 12